

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION « ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ »

Public concerné :

- Voies initiale / cours d'emploi : tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation.
- Voie apprentissage : tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation et aux critères légaux d'éligibilité du contrat d'apprentissage.

Prérequis : peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes : être titulaire du baccalauréat ; être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ; bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels

Objectifs : Être en capacité d'exercer les fonctions et les activités définies dans « le référentiel professionnel » intégré à l'Arrêté du 06 octobre 2025 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé

Durée de l'action : 3 ans de formation

Modalités d'accès :

- Pour les voies initiales : dépôt d'un dossier (CV et lettre de motivation) et passage d'un entretien de 30 minutes.
- Pour les cours d'emploi : un entretien de positionnement de 30 minutes
- Pour la voie de l'apprentissage : l'inscription définitive est possible dès lors qu'un contrat d'apprentissage est signé entre l'apprenti et un employeur. Ce contrat peut être conclu **jusqu'à trois mois avant ou après le début de la formation**.
Les étudiants déjà inscrits en formation initiale peuvent changer de parcours à tout moment et passer en apprentissage sous réserve de la signature d'un contrat.

Délais d'accès :

2-3 mois entre les sélections et l'inscription administrative (entre mi-avril et mi-juillet)

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique est composée de 3 formateurs permanents titulaires de doctorat en Sociologie et Philosophie et 9 titulaires d'un Master 2 en Sociologie, Anthropologie, Philosophie, Droit et Psychologie clinique. Ils ont tous une expérience professionnelle dans le champ de l'intervention sociale et de l'ingénierie pédagogique et bénéficient régulièrement d'une actualisation de leurs compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphithéâtre de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fonds documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revues, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral

- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

La formation préparant au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé est dispensée de manière continue ou discontinue en trois ans. Elle comporte 1 517 heures d'enseignement théorique et 55 semaines de formation pratique.

L'enseignement théorique est composé de quatre blocs de compétences :

- BC 1 : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive
- BC 2 : Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation
- BC 3 : S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale
- BC 4 : S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certification

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider les 4 domaines de compétences afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par le Rectorat.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des DC validés et peut représenter l'année suivante les DC manquants.

Sanction : DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé)

Coût :

Formation initiale ou en reconversion professionnelle :

Le coût pédagogique de la formation est financé par la Région Sud.

- Restent à la charge de l'étudiant :
 - les frais de scolarité **178€ par année de formation**, soit **534 €** pour les 3 années ;
 - les frais d'entretien de sélection : **80 €**.

Cours d'emploi :

L'ensemble des frais liés à la formation est à la charge de l'employeur.

- **Coût total : 21852 € net (tarif fixé par décret)** de taxe (activité de formation exonérée de TVA).
 - Coût pédagogique : **21238 €**.
 - Frais de scolarité : **178 € par année de formation**, soit **534 €** pour les 3 années ;
 - Frais d'entretien de positionnement : **80 €**.

Contrat d'apprentissage :

Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou l'organisme financeur, aucun frais de formation, de scolarité ou d'entretien de positionnement n'est à la charge de l'apprenti. HETIS aligne le coût pédagogique sur les NPEC (Niveaux de Prise en Charge) fixés par France Compétences selon le secteur d'activité et la branche professionnelle de l'employeur. Pour toute information sur le niveau de prise en charge applicable et obtenir un devis personnalisé, contactez le CFA HETIS.

Contact :

- | | |
|---|---|
| • Voies initiale / cours d'emploi : | • Apprentissage : |
| ○ Mail : info@hetis.fr | ○ Mail : cfa@hetis.fr |
| ○ Téléphone : 04 92 07 77 97 | ○ Téléphone : 04 92 07 73 24 |